



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020 3030



Fédération québécoise
des coopératives forestières



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président	2
2. Rapport du conseil d'administration	4
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	4
2.2 Composition du comité exécutif	5
2.3 <i>Membership</i>	6
3. Rapport d'activités de la permanence	7
3.1 Le message de la directrice générale	7
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	11
3.4 Développement des coopératives forestières	11
3.4.1 Services offerts	12
3.4.2 Projets structurants	15
3.4.3 Ententes commerciales	16
3.4.4 Équipe de la Fédération	17
3.4.5 Financement	19



1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Je vous présente ce message du président au nom du conseil d'administration pour l'année 2020.

L'année 2020 en a été une de changements pour la Fédération. Tout d'abord, il y a eu l'adaptation de nos activités en contexte de pandémie, les changements à la direction générale et dans l'équipe de travail, puis le remplacement d'administrateurs. Pour bien réussir cette adaptation et ne pas échapper de dossiers prioritaires, le conseil d'administration s'est impliqué d'une manière proactive. Les administrateurs ont multiplié les rencontres pour assurer une transition harmonieuse. Ils ont fait preuve de vigilance pour effectuer le suivi administratif des nombreux dossiers internes de la Fédération, notamment en s'assurant de ne pas omettre d'obligations de l'organisation en utilisant le cycle de gestion. Le conseil d'administration a adopté un budget, puis il a dû le réviser pour l'adapter au contexte de pandémie. Il l'a ensuite suivi tout au long de l'année. Il s'est intéressé aux différentes modalités administratives de même qu'aux différents projets menés par l'équipe. Enfin, le conseil a dû effectuer un suivi particulièrement attentif cette année, notamment en raison des travaux de planification stratégique en cours et de l'évolution de l'environnement externe du réseau, tant au niveau du secteur forestier que du mouvement coopératif.



Certains dossiers ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration. Les principaux sont les suivants :

À L'INTERNE

- L'avenir de notre filiale Service Forêt-Énergie;
- Le changement de garde à la direction générale après 21 ans de stabilité;
- La création de deux postes de directeur de département en remplacement de celui de la direction générale ajointe;
- Le rapprochement avec Groupements forestiers Québec;
- L'aide à certaines coopératives vivant des difficultés;
- L'adaptation du réseau à la situation de pandémie;
- Les dossiers de représentation dans le secteur forestier;
- La planification stratégique du réseau.

À L'EXTERNE

- La valeur des partenariats avec de nombreuses organisations du secteur forestier et du mouvement coopératif;
- La pression grandissante pour que le régime forestier soit modifié et que les entreprises du secteur obtiennent plus de prévisibilité;
- Les préoccupations entourant la déduction des petites entreprises (DPE);
- La difficulté du secteur forestier à obtenir un enlignement clair sur l'avenir de la sylviculture.



REMERCIEMENTS

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ont facilité ma tâche de président et qui ont contribué à l'essor de notre réseau, dont, en premier lieu, les coopératives forestières. L'équipe de la Fédération qui met son expérience au service du réseau avec beaucoup de dévouement a aussi droit à toute ma reconnaissance. Je me permets de souligner l'immense contribution de Jocelyn Lessard qui nous a quitté pendant l'année. Il a fait de la Fédération plus qu'un organisme de concertation et représentation, mais aussi un outil précieux de mise en œuvre de projets structurants pour faire des coopératives forestières des acteurs incontournables de la foresterie québécoise.

Je suis aussi reconnaissant envers mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance. Je vous remercie pour votre implication soutenue. L'ambiance autour de la table est agréable et constructive. J'aimerais également remercier les administrateurs qui ont quitté le conseil d'administration pendant l'année, soit Marguerite Cormier, Mario Gauthier, Sébastien Jean, Karl Gauthier et Stéphane Gagnon. Marguerite, Mario et Sébastien ont siégé au conseil d'administration pendant un an. Karl a été administrateur pendant quatre ans à la Fédération et a également siégé au comité exécutif. Enfin, Stéphane a siégé au conseil d'administration pendant quatre ans et a été président pendant un an et vice-président coopératif pendant deux ans. Christian Bourdages quittera ses fonctions d'administrateur, qu'il a occupées pendant trois ans, lors de l'assemblée générale. Merci pour votre contribution. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui ont pris le relais et à ceux qui le prendront bientôt.

William Lebel
Président FQCF



2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à treize reprises. Le mouvement de personnel au sein de la Fédération ainsi que le contexte de pandémie ont fait en sorte de multiplier les rencontres extraordinaires du conseil d'administration.

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Comme par le passé, les séances du conseil d'administration ont fait l'objet d'un rapport synthèse pour les membres intitulé « Nouvelles du CA en bref ». Avec le changement de direction générale, sa transmission a été moins régulière, mais cela se rétablira au cours de la prochaine année.

Lors de l'assemblée générale annuelle, Marguerite Cormier, Stéphane Gagnon, Johnny Dubé et Marjorie Paletta ont été réélus pour un mandat de trois ans. À la suite de la démission de Marguerite Cormier et de Mario Gauthier en mai, le conseil d'administration a comblé ces sièges respectifs par Marc-Olivier Labrecque et Benoît Séguin au début du mois de décembre 2020.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

LES ADMINISTRATEURS			
René Babin	(12/13)	Christian Bourdages*	(11/13)
Marguerite Cormier* (1/4) remplacée par Marc-Olivier Labrecque (2/2)		Johnny Dubé	(10/13)
Karl Gauthier*	(10/13)	Stéphane Gagnon	(13/13)
Benoit Houle-Bellerive*	(10/13)	Mario Gauthier* remplacé par Benoît Séguin*	(2/4) (2/2)
Sébastien Jean	(6/13)	William Lebel	(13/13)
Marjorie Paletta*	(11/13)		

Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer (selon la durée de leur mandat). En ce contexte de pandémie, exception faite de la rencontre de janvier, toutes les rencontres se sont effectuées à distance. Le taux de participation global s'élève à 74 %.



2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Gagnon préside le conseil d'administration en remplacement de Benoit Houle-Bellerive. Les membres du comité exécutif se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année, notamment pour le remplacement de la directrice générale adjointe et pour participer à différentes rencontres de concertation des partenaires du secteur forestier. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

Benoit Houle-Bellerive, vice-président coopératif;

René Babin, vice-président foresterie;

William Lebel;

Karl Gauthier.





2.3 MEMBERSHIP

Au cours de la période, aucune coopérative ne s'est ajoutée au membership et une coopérative a cessé ses activités, soit la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides.

Au 31 décembre, la Fédération comptait 31 membres, soit:

- 24 coopératives de travailleurs, dont :
 - 20 coopératives de travailleurs classiques;
 - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
 - deux coopératives de travailleurs actionnaires.
- six coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

24

COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS, DONT :

- 20 coopératives de travailleurs classiques;
- 2 coopératives de solidarité;
- 2 coopératives de travailleurs actionnaires.

6

COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS

DONT UNE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
AVEC UNE PRÉDOMINANCE DE PRODUCTEURS.

1

REGROUPEMENT RÉGIONAL DE COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 et se veut le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
 - La concertation au sein du réseau;
 - La représentation pour le réseau;
 - Le développement des coopératives forestières.

3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2020 a été très mouvementée. Des changements importants sont survenus dans l'organisation et dans notre environnement externe. Les travaux de la planification stratégique nous ont permis de bien les documenter et nous aideront à identifier les meilleures pistes pour le développement du réseau. Ce message constitue un bref survol de la dernière année en considérant l'environnement externe et surtout le fonctionnement interne de la Fédération.



Au niveau de l'environnement externe, la pandémie mondiale de COVID-19 a été un défi pour toutes les personnes, toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité. La rapidité d'action et la collaboration ont été déterminantes pour limiter les difficultés dans le secteur forestier. Dès le 25 mars 2020, le MFFP avait réussi à gagner son point en faisant inclure la réalisation de travaux sylvicoles dans la liste des activités essentielles. Il a ensuite travaillé en partenariat avec les associations patronales œuvrant en sylviculture pour évaluer les coûts supplémentaires aux entreprises pour intégrer les mesures de protection et sanitaires afin d'assurer la sécurité des travailleurs, notamment lors des déplacements et de l'hébergement des travailleurs. Pour aider les entreprises sylvicoles à épargner ces frais supplémentaires, le MFFP s'est ensuite empressé de geler 20 M\$ dans le budget des appels d'offres en sylviculture en attendant de recevoir des sommes supplémentaires du Conseil du Trésor, sommes que le ministre Dufour est parvenu à obtenir pour assurer une saison complète de travaux.

Les coopératives forestières se sont vite dotées d'un plan de lutte contre la pandémie et ont mis en place une panoplie de mesures pour assurer la sécurité de leurs travailleurs. La majorité des coopératives ont été épargnées et, pour celles dont le virus a réussi à pénétrer, les mesures pour lutter contre la COVID-19 ont rapidement été appliquées et la propagation a été limitée.

Les prix records pour le bois d'œuvre observés depuis l'été ont donné une bouffée d'air frais aux usines de sciage qui, en 2019, avaient dû composer avec des prix dépréciés combinés au conflit du bois d'œuvre et un prix de la fibre des plus élevés au pays. En 2020, plusieurs usines ont dû réduire leur production en raison des mesures de distanciation à appliquer. Toutefois, des masses de gens confinés à résidence ont décidé d'en profiter pour faire des rénovations. L'offre réduite combinée à l'explosion de la demande a constitué la recette parfaite pour faire augmenter les prix.



Depuis le temps que nous souhaitions une révision du régime forestier, nous étions très heureux cet été d'entendre le premier ministre du Québec nous promettre la livraison d'une nouvelle mouture du régime forestier, notamment pour offrir une meilleure prévisibilité aux entreprises. L'annonce en novembre dernier sur les ajustements d'ordre administratif et réglementaire en a déçu plusieurs. Les attentes étaient élevées et les défis très grands.

La Stratégie nationale de production de bois lancée en décembre est un beau rêve dont s'est doté le secteur forestier. On y retrouve beaucoup de potentiel et plusieurs possibilités de développement. Pour parvenir à atteindre ses objectifs, il faudra améliorer la prévisibilité, la compétitivité de l'industrie et l'efficacité du régime forestier. Des investissements seront nécessaires, de même que de la volonté pour changer les choses et innover. Beaucoup de travail reste à faire.

La fin annoncée des ententes de réalisation des travaux sylvicoles au terme de l'actuelle période quinquennale inquiète les entreprises sylvicoles qui nagent en plein brouillard quant à l'avenir de leur industrie.

Le milieu coopératif n'est pas en reste. La pandémie a mis en lumière la pertinence du modèle. Les réseaux coopératifs continuent leur réorganisation.

La Fédération a la chance de pouvoir compter sur de nombreux partenariats avec différentes organisations externes qui l'aident à progresser plus rapidement. Cette règle s'applique autant dans le secteur forestier que dans le mouvement coopératif. J'aimerais mentionner la contribution très enrichissante de FORAC, le consortium de recherche de l'Université Laval, du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Au sein de la Fédération, les services offerts continuent d'évoluer. Les ententes commerciales prennent de plus en plus d'importance et les services-conseils progressent en fonction de leur utilité et popularité. Les services en ressources humaines sont en grande demande. La Fédération connaît aussi de plus en plus de succès avec son offre de soutien aux opérations forestières. Bref, il est très réjouissant de constater que de plus en plus de coopératives et d'entrepreneurs sollicitent les services de la Fédération.

Toutefois, avec le départ de notre conseiller en gestion en début d'année, il a été très difficile d'offrir des services-conseils en gestion et en finance. Sachez que nous travaillons à y remédier.

La Fédération travaille aussi à la réalisation de plusieurs projets structurants pour explorer de nouvelles voies. Un des projets de cette année consistait à préparer la saison d'opération en contexte de pandémie. Au pire moment du confinement, presque toutes les activités étaient interrompues parce que le dégel arrivait ou la saison des travaux sylvicoles ou de production de plants n'était pas débutée. Rapidement, l'équipe de la FQCF s'est mise au travail pour identifier les principaux risques. La concertation et la mobilisation de tous les acteurs du secteur a permis de mettre en place un guide et des fiches de référence pour aider toutes les entreprises à se préparer à faire face aux défis de la pandémie dans le quotidien. De concert avec le MFFP, nous nous sommes ensuite concentrés sur l'évaluation des coûts supplémentaires pour couvrir les dépenses associées à la protection des travailleurs. La FQCF a aussi développé un modèle de plan de lutte contre la pandémie que les coopératives pouvaient adapter et adopter pour les guider dans leur lutte au quotidien. Plusieurs coopératives nous ont aussi demandé de travailler à la production de leur plan personnalisé. Comme les directives changeaient régulièrement, la Fédération effectuait une veille pour ses coopératives afin de s'assurer qu'elles continuaient à évoluer selon les règles en vigueur.



La pandémie du coronavirus a entraîné une nouvelle dynamique pour la main-d'œuvre comme la difficulté à accueillir des travailleurs étrangers temporaires, une plus grande quantité de main-d'œuvre disponible en début de saison, des étudiants disponibles plus tôt et en plus grande quantité et une difficulté accrue à recruter en cours de saison, notamment en raison de la PCU. L'équipe de la Fédération s'est assurée de documenter ces phénomènes et s'est affairée à mesurer le taux de roulement et la stabilité de la main-d'œuvre afin de les comparer aux indicateurs des années précédentes. Le tout a été intégré dans Power BI pour pouvoir stocker et manipuler plus facilement les données. Les critères de segmentation ont été peaufinés. Les données de plus en plus abondantes permettent de poser de bons diagnostics.

Le projet d'accélération géomatique du réseau consistait à utiliser l'équipe de la FQCF pour offrir des services spécialisés de programmation dans QGIS (le logiciel libre de géomatique) pour optimiser des tâches spécifiques dans des coopératives et exporter et adapter les programmes à des tâches similaires chez d'autres coopératives. L'équipe de la Fédération a également réalisé des diagnostics 4.0 de certaines coopératives dans le but, notamment, d'optimiser ce genre de tâches.

La Fédération a également travaillé à identifier les composantes incontournables du modèle d'affaires que devrait développer la FQCF pour soutenir le développement 4.0 dans le réseau.

Je termine mon message en soulignant la qualité exceptionnelle des membres de l'équipe de la Fédération. Malgré tous les bouleversements survenus en cours d'année, ils ont tenu bon, ils se sont rapidement adaptés et ils ont continué à effectuer leur travail de manière remarquable. C'est une grande chance d'être si bien entourée.

Merci à Jocelyn Lessard qui m'a beaucoup appris sur la profession, et ce, bien avant mon arrivée à la Fédération.

J'aimerais aussi remercier les administrateurs qui m'ont aidée à m'approprier mes nouvelles fonctions. Le nombre de rencontres du conseil d'administration a explosé cette année et vous êtes demeurés fidèles au rendez-vous. Un merci tout particulier à Stéphane Gagnon et à William Lebel, qui lui a succédé, pour leur grand soutien.

Merci à toutes les coopératives qui participent aux différentes activités de la Fédération et qui en font un magnifique lieu de concertation.

La prochaine année devrait nous permettre de mieux connaître les éléments qui sous-tendent la mise en œuvre de la Stratégie nationale de production de bois. Elle sera également l'occasion pour la Fédération et les coopératives forestières de finaliser la planification stratégique 2021-2026. De belles discussions nous attendent.

Annie Beaupré, ing. f.
Directrice générale de la FQCF



3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
 - Le comité d'aménagement qui traite surtout de sylviculture;
 - Le comité de récolte;
 - Le comité de production de plants;
 - Le comité de coopératives de producteurs;
 - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Des comités *ad hoc* pour répondre à des besoins ponctuels;
 - Le comité COOP 4.0 regroupant les coopératives impliquées dans le projet financé par Desjardins;
 - Le comité des leaders pour la planification stratégique;
 - Le comité de coopératives oeuvrant en forêt privée pour le projet *Optimisation de la planification des travaux et de la mobilisation des membres pour guider les investissements*.
- Le colloque d'automne;
- La planification stratégique du réseau des coopératives forestières.





Fédération québécoise
des coopératives forestières

**POUR VOUS METTRE EN LIEN
AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES**

-  facebook.com/laFQCF
-  @LaFQCF
-  Fédération québécoise
des coopératives forestières



3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

REPRÉSENTATION

- Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement;
- Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :
 - En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
 - En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.
- Des communications vers le grand public :
 - Des publicités;
 - Des articles ou reportages.

3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.





3.4.1 SERVICES OFFERTS

LES COMMUNICATIONS

- Huit communiqués de la Fédération vers les membres et les médias;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
 - 260 publications Facebook;
 - 36 publications LinkedIn;
 - 37 publications Twitter;
- Envoi de 28 infolettres (MailChimp);
- Neuf parutions du journal *Le Monde forestier*.

FQCF
...

Chapeau 🧢 aux coops forestières de la Gaspésie!

Pour d'autres illustrations du potentiel du modèle d'affaires coopératif, suivez et participez à la nouvelle campagne L'Effet COOP

Utiliser intelligemment une ressource renouvelable de manière à préserver l'environnement pour les générations futures, C'est ça

lemondeforestier.ca

VOL. 34, N° 03
10 PAGES
AVRIL 2020

COVID-19: PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
1311
COVID-19: PLACE À LA PRÉVENTION
14116
UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FQCF
19

Prêts pour la saison forestière?

Malgré la crise sans précédent qui secoue l'ensemble de l'économie dans la foulée de la pandémie de COVID-19, les principaux acteurs du milieu de la foresterie restent malgré tout confiants, dans l'avenir. Le secteur forestier en a vu d'autres!

DANY ROUSSEAU ET MARTIN CLAVEAU

«Le secteur forestier a la chance de pouvoir compter sur des paramètres qui sont déjà passés à travers plusieurs crises. Le défi sera maintenant de réfléchir à comment on fait les choses pour trouver de nouvelles façons d'innover. De notre côté, le modèle coopératif nous aide grandement», déclare **STÉPHANE GAGNON**, nouveau président de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) à la fin du 17 avril dernier.

«Le marché s'est effondré. Les cours à la baisse sont plébeins, cela inquiète les gens, c'est certain. En même temps, les groupements forestiers ont toujours fait preuve de résilience par le passé! Comme on a vu très bien modèles d'affaires, on a bon espoir de s'en sortir!» ajoute le président de Groupements forestiers Québec, **RÉNAUD BERNIER**.

ANNONCE GOUVERNEMENTALE
M. Gagnon et Bernier font tous deux valoir la nécessité d'élaborer du soutien de la part du gouvernement. Le 7 avril dernier, le ministre

des Forêts, de la Faune et des Parcs dévoilait d'ailleurs deux mesures visant spécifiquement à venir en aide au secteur forestier. Ainsi, le Bureau de mise en marché des bois (BMB) a annoncé l'évaluation des coûts additionnels engendrés par la mise en place de moyens visant à assurer la sécurité et la disponibilité physique des travailleurs enylviculture, sans dans des tarifs publics qui grèvent.

Ces coûts viendront bonifier les grilles de tarifs des travauxylviculteurs pour l'année 2020-2021. Cette mesure exceptionnelle doit permettre, entre autres, la mise en place d'initiatives liées particulièrement aux déplacements des travailleurs et à leur hébergement.

Afin d'alléger le fardeau financier des entreprises et leur permettre d'avoir plus de liquidités pour traverser la crise, le ministre a de plus annoncé le report jusqu'en septembre 2020 de la facturation des valeurs ajoutées dans les tarifs publics de coupe de bois de mars 2020 et des mois suivants.

«Nous sommes d'avis que le secteur forestier, en l'absence de l'ensemble de la population québécoise, se relève rapidement des dommages systémiques qui ont été infligés à tous les points de vue. Il ne faut aucun doute dans notre esprit que les mesures mises en place auront un effet positif sur les entreprises, mais aussi sur les travailleurs qui en sont le cœur et l'âme. Depuis le jour où, nous promettons d'accompagner l'industrie. Aujourd'hui, nous sommes de la partie qui agit», a affirmé le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, **PIERRE DUFORT** au moment de dévoiler les deux mesures de soutien.

AUTRES MESURES RECLAMÉES
Pour le nouveau président de la FQCF l'annonce de ces mesures a fait du bien et démontré que le ministère était à l'écoute. Le secteur forestier aura toutefois besoin de moyens additionnels. «C'est sûr, on est capable de démentir les opérations deylviculture, ce qui est bon. Dans un contexte où le bois ne se

PETITES ANNONCES 10

ABONNEZ-VOUS
www.lemondeforestier.ca

Photo: Pierre Bernier



LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :

- Les enquêtes salariales;
- Le suivi du taux de roulement et du facteur de stabilité par fonction à l'échelle du réseau, selon les régions et selon les différents secteurs d'activité;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois.

Des services-conseils :

- Équité salariale;
- Appariement salarial;
- Échelles salariales;
- Dotation;
- Outils d'évaluation;
- Outils de planification des besoins;
- Relations de travail;
- Formation;
- Rédaction de politique.

En gestion et finance :

- L'évaluation financière annuelle;
- La production de plan de capitalisation;
- La gestion des parts;
- L'analyse de projets d'investissement;
- La planification stratégique;
- La production de diagnostic organisationnel;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR.

En support à la vie coopérative :

- Des suivis des régies internes;
- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- De l'accompagnement pour la gestion des dossiers de la gouvernance;
- Des conseils sur les particularités de la loi.



En formation, dont surtout pour :

- La gouvernance :
 - Pour les administrateurs et les conseils d'administration.
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations techniques pour les travailleurs :
 - MFOR et MFOR + pour former des ouvriers, financé par Emploi-Québec directement à la Fédération;
 - Formation des entrepreneurs et des coopératives en calibrage. C'est Emploi-Québec en région qui finance les coopératives participantes.

Durant la période 2020-21, 21 coopératives ont mis en œuvre 67 projets de formation pour un investissement total d'environ 1 141 452 dollars sur une possibilité de 1 million de \$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation.

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	6	17	108 747 \$
Reboisement	13	97	173 871 \$
Technique	29	47	537 457 \$
Cueillette	1	1	6 553 \$
Prospection	1	1	2 208 \$
Opérateur	17	21	312 616 \$
TOTAL	67	184	1 141 452 \$

Pour le MFOR +, trois coopératives ont mis en œuvre quatre projets totalisant 8 500 dollars sur une possibilité de 300 000 \$.

Un service d'accompagnement de soutien pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier, parfois en collaboration avec la Coopérative de développement régional du Québec, pour :

- Des promoteurs désireux de démarrer une nouvelle coopérative;
- Des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative.

Le développement de la filière de la biomasse forestière via la filiale de la Fédération, le Service Forêt-Énergie qui réalise les activités suivantes :

- Des études de potentiel;
- Des études de préfaisabilité ou de faisabilité;
- Des études d'approvisionnement et d'implantation de centre de transformation et de conditionnement de la biomasse;
- Des implantations de projet.



Service de financement de projet avec le Programme d'investissement des membres :

- Offre de capital de risque pour des projets d'investissement des membres;
- Nouveau dossier financé cette année.

Un service d'analyse des tendances du libre marché des bois :

- Vente par la Fédération à ses membres de licences, pour questionner la banque de données qui provient du BMMB.

Un soutien à l'innovation :

- Surtout à travers la programmation de recherche du consortium de recherche de l'Université Laval « De la forêt au client » (FORAC);
- La diffusion des résultats de recherche du Consortium de recherche en bioprocédés industriels du Québec (CRIBIQ) pour développer de nouveaux produits.

3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

Développement d'outils pour améliorer la rentabilité des coopératives
Cartographie et optimisation des processus de planification en forêt privée
Implantation du RADF
Mutualisation des capacités des coopératives
Stratégie de recrutement de main-d'œuvre
Soutien à l'entrepreneuriat forestier
Coopérative forestière 4.0 pour connecter la forêt aux usines
Le développement d'une stratégie de rétention des travailleurs
Le soutien au développement technologique
L'optimisation des activités liées au reboisement
Valorisation du processus de calibration des têtes d'abattage
Modélisation de l'analyse de rentabilité d'acquisition de campements mobiles



3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

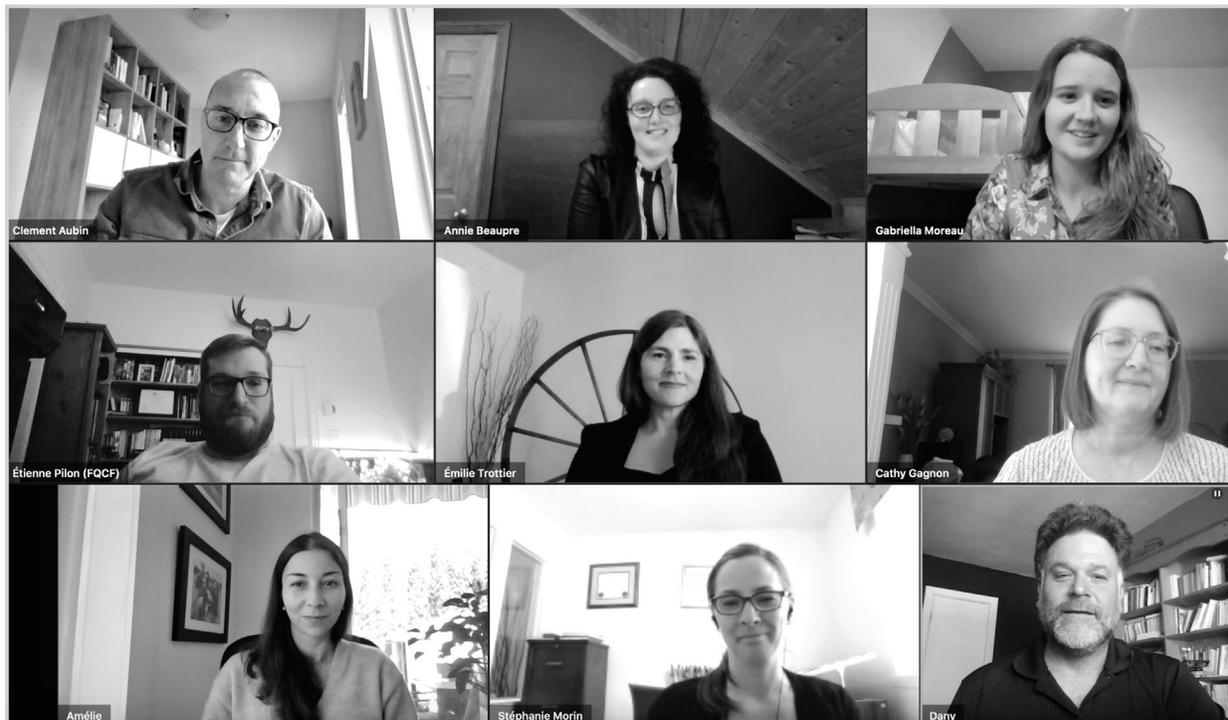
Les ententes commerciales en vigueur en 2020 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
 - Partenariat avec Lussier Dale Parizeau.
- Programme d'assurance collective :
 - Assuré par Desjardins;
 - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
 - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Mauricie et Bas Saint-Laurent;
 - Nutrinor Énergies : Cardlock seulement, Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Produits Suncor Énergies SENC (Petro-Canada) : Abitibi;
 - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie.
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Airmedic.



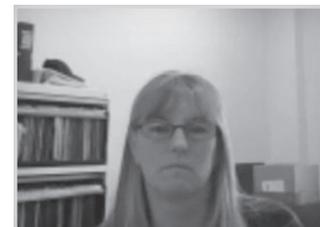


3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

Dans l'ordre habituel, Clément Aubin, Annie Beaupré, Gabriella Moreau (s'est jointe à la FQCF en janvier 2021), Étienne Pilon, Émilie Trottier, Cathy Gagnon, Amélie Guerry (s'est jointe à la FQCF en mai 2021), Stéphanie Morin et Dany Rousseau.
Ci-contre : Sylvie Julien.



L'équipe de la Fédération (et de SFE) était composée en 2020 par les personnes suivantes :

- **Clément Aubin**, ing. f., conseiller principal en opérations forestières FQCF (janv. à oct.) puis directeur de la foresterie FQCF (depuis nov.);
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale adjointe FQCF (janv. à mi-juillet) puis directrice générale FQCF et SFE (depuis la mi-juillet);
- **Bruno Couture**, ing. f., directeur général de SFE (en janvier);
- **Cathy Gagnon**, secrétaire et logisticienne pour le fonctionnement de la Fédération et l'organisation du congrès FQCF;



- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité FQCF;
- **Alexandre Lemieux**, conseiller en gestion (jusqu'à la mi-janvier) FQCF;
- **Jocelyn Lessard**, ing. f., directeur général (jusqu'à la mi-juillet pour FQCF et fév. à mi-juillet pour SFE);
- **Éric Loubert**, conseiller spécial pour le dossier d'approvisionnement de la cimenterie McInnis SFE (jusqu'à la mi-novembre);
- **Stéphanie Morin**, CRHA, conseillère principale en gestion des ressources humaines et vie coopérative (janv. à oct.) FQCF puis directrice des services-conseils en ressources humaines, coopération et gestion (depuis nov.) FQCF;
- **Étienne Pilon**, ing. f., conseiller en opérations forestières FQCF;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications FQCF;
- **Émilie Trottier**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et vie coopérative FQCF.

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le Consortium de ressources et d'expertises coopératives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



3.4.5 FINANCEMENT

Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
 - MFOR et MFOR + financés par Emploi-Québec;
 - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme d'aide aux fédérations et confédérations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de services spécialisés en lien avec la COVID-19 du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
 - Programme de soutien aux activités et aux projets structurants du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);
 - Programme de préparation à l'investissement géré par le Chantier de l'économie sociale;
 - Programme de stage pratique pour étudiants (ECO CANADA).
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Aide financière du Fonds de développement des régions et des groupes de Desjardins;
- Revenus divers.

Merci aux partenaires
du développement coopératif





- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Coopérative forestière Saint-Dominique
Amos 819 727-9127</p> <p>2 Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor
La Sarre 819 333-6776</p> <p>3 Coopérative de solidarité Pikogan
Amos 819 442-2925</p> <p>4 Coopérative forestière Petite-Nation
Rivière-Rouge 819 275-2442</p> <p>5 Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés
Lachute 450 562-1126</p> <p>6 Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice
La Tuque 819 523-2737</p> <p>7 Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice
Shawinigan 819 535-6262</p> <p>8 Aménagement forestier coopératif de Wolfe
Ham-Nord 819 344-2232</p> <p>9 Aménagement forestier coopératif des Appalaches
La Patrie 819 888-2790</p> <p>10 Coopérative de gestion forestière des Appalaches
Sainte-Apolline 418 469-3033</p> <p>11 Coopérative sylvicole de Charlevoix
Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588</p> <p>12 Coopérative forestière Haut Plan Vert
Lac-des-Aigles 418 779-2612</p> | <p>13 Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité
Lac-au-Saumon 418 778-5877</p> <p>14 Coopérative forestière de la Matapédia
Sainte-Florence 418 756-3131</p> <p>15 Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche
L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147</p> <p>16 Coopérative forestière de la Gaspésie
Maria 418 759-5904</p> <p>17 Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie
Maria 418 759-5904</p> <p>18 Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs
New Richmond 418 392-5088</p> <p>19 Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM
New Richmond 418 392-6210</p> <p>20 Association coopérative forestière de Saint-Elzéar
Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596</p> <p>21 Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée
Grande-Vallée 418 393-3339</p> <p>22 Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois
Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255</p> | <p>23 Coopérative forestière La Nord-Côtière
Les Bergeronnes 418 232-6267</p> <p>24 Coopérative de travailleurs de Sacré-Cœur (UNISACO)
Sacré-Cœur 418 236-4633</p> <p>25 Coopérative de travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR)
Sacré-Cœur 418 236-4720</p> <p>26 Coopérative forestière de Petit Paris
Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575</p> <p>27 Coopérative forestière Girardville
Girardville 418 258-3451</p> <p>28 Groupe forestra coopérative forestière
Laterrière 418 678-2222</p> <p>29 Coopérative forestière Ferland-Boilleau
Ferland-et-Boilleau 418 676-2626</p> <p>30 Coopérative Serres et pépinière Girardville
Girardville 418 258-3666</p> <p>31 Coopérative de solidarité de la Rivière-aux-Saumons
La Doré 418 256-3293</p> |
|--|---|---|



Fédération québécoise
des coopératives forestières

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1X 1S7

www.fqcf.coop

SUIVEZ-NOUS



www.facebook.com/laFQCF



@LaFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières